

BAREME D'HONORAIRES CENTURY21 Universal Demeure 2023

Applicable au 1er janvier 2023

I – NEGOCIATION (maisons, appartements, terrains et autres)

Inférieur à 100 000€.....	Forfait 9 000 €
Compris entre 100 001 et 200 000 €.....	Maxi 10 000 €
Compris entre 201 000 et 300 000 €.....	Maxi 15 000 €
Compris entre 301 000 et 400 000 €.....	Maxi 20 000 €
Compris entre 401 000 et 500 000 €.....	Maxi 25 000 €

(Tranches non cumulatives)

Supérieur à 500 000 €5%

EN CAS D'INTER-CABINET, LES HONORAIRES DE L'AGENCE DÉTENTRICE DU MANDAT DE VENTE S'APPLIQUENT.

Le redevable des honoraires est le vendeur (T.V.A incluse) sauf disposition contraire au mandat !

II – LOCATION

(Locaux à usage d'habitation)

1- **HONORAIRES DE RECHERCHE LOCATAIRE (visite,dossier,bail)**

8 Euros le m²

2- **HONORAIRES D'ÉTAT DES LIEUX**

3 Euros le m²

Notre agence ne perçoit aucun fonds